



Mairie de Montsoul
ARRETE MUNICIPAL REGLEMENTANT
LE STATIONNEMENT
Rue de Pontoise
N°133/2015

Le Maire de la Commune de Montsoul,

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2212.2, L.2213-1, L. 2213-2 et L 2521-1,
- **Vu** le Code de la Route,
- **Vu** le Code de la Voirie Routière,
- **Vu** le décret 65-48 du 8 janvier 1965 relatif à la sécurité,
- **Vu** la 8^{ème} partie de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (signalisation temporaire),
- **Considérant** que la Société BATINOV+ – 1 rue DeFrance – Bâtiment B – 94300 VINCENNES doit réaliser des travaux de réhabilitation du garage de Monsieur MEMPONTEL situé **27 rue de Pontoise** à Montsoul (DP 095 430 15/0022),
- **Considérant** qu'il est nécessaire de réglementer le stationnement dans cette voie,

ARRÊTE :

Art.1^{er} : À compter du mercredi 4 novembre 2015 et pour toute la durée des travaux, il sera interdit de stationner de part et d'autre du chantier.

Art. 2 : La Société BATINOV+ chargée des travaux assurera, sous leur propre responsabilité, la mise en place et la surveillance de la signalisation réglementaire et appropriée.

Art. 3 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi.

Art. 4 : Le présent arrêté sera obligatoirement affiché aux extrémités du chantier.

Art. 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Montsoul
- Centre de Secours des Pompiers de Domont
- Société BATINOV+

Copie du présent arrêté sera affichée à la Mairie de Montsoul.

Fait à Montsoul, le 2 novembre 2015

Pour le Maire empêché,
L'Adjoint au Maire,


Geneviève RAISIN



Rendu exécutoire le 2/11/2015
Affiché le : 03/11/2015
Pour le Maire empêché,
L'Adjointe au Maire,


Geneviève RAISIN

